



L'investissement immobilier en location meublée (LMNP)

sur le marché secondaire des résidences de services gérées



COMPRENDRE L'INVESTISSEMENT LMNP EN RÉSIDENCES DE SERVICES GÉRÉES

Une gestion locative professionnelle et sécurisée par un bail commercial

Investisseur





Actif immobilier

L'acquisition est réalisée dans une résidence avec services. L'investisseur devient pleinement propriétaire du logement et des parties communes qui lui sont attachées.



Segments d'investissement

Plusieurs types de résidences existent: étudiantes, séniors, affaires, tourisme et médicalisées.







VERSE UN LOYER

Statut fiscal

Les loyers perçus sont peu ou pas fiscalisés grâce au dispositif LMNP. En outre, la TVA est récupérée sur l'acquisition et sur les charges courantes.



Bail commercial
Un bail commercial
d'une durée comprise
entre 9 et 12 ans donne
une bonne visibilité à
l'investisseur. Il fixe le
loyer, son indexation
et la répartition précise
des charges de
copropriété.



Gestion déléguée

La résidence est gérée et entretenue par un gestionnaire professionnel qui assure le remplissage et assume les risques locatifs.

GERE PAR

Locataires finaux



Exploitant



Location meublée

Le statut de location meublée prévoit un niveau minimum d'équipement dans le logement, afin de permettre la vie courante du locataire et répondre à ses besoins essentiels.



Services aux locataires

loue à

La résidence offre aux locataires 3 des 4 services suivants : accueil, petit déjeuner, fourniture du linge de maison, entretien et nettoyage.





LES AVANTAGES

DE L'INVESTISSEMENT LMNP EN RÉSIDENCES DE SERVICES GÉRÉES





Un placement sécurisé, rentable et socialement utile

L'investissement en résidences gérées

permet de se constituer un patrimoine immobilier (1), de percevoir des revenus réguliers (2), indexés (3) et sécurisés (4), pas ou peu fiscalisés (5), via une gestion déléguée et sans souci (6), tout en profitant d'un rendement attractif et sécurisé (7).

UN PATRIMOINE IMMOBILIER

Une valeur refuge

L'immobilier reste, à moyen / long terme, le placement le plus sûr et le plus rentable, pour générer des revenus complémentaires (en vue de la retraite) et pour transmettre un patrimoine à ses proches. Il ne subit pas de retournements brutaux, à la différence des marchés financiers.

C'est également un actif socialement utile au logement des étudiants, séniors

et personnes âgées dépendantes.

DES REVENUS RÉGULIERS

Un loyer défini, des charges connues et maîtrisées

Le bail commercial signé avec l'exploitant de la résidence fixe le montant du loyer et la périodicité des versements. Il définit clairement et de façon transparente la répartition des charges entre propriétaire et locataire. L'exploitant reverse un loyer net de charges de gestion. Le plus souvent, seuls restent à la charge du propriétaire les impôts (taxe foncière) et les frais de syndic de propriétaires.

DES REVENUS INDEXÉS

Un rempart contre l'inflation

Le bail commercial prévoit, dans la majorité des cas, l'indexation des loyers sur un indice (exemple : l'indice de référence des loyers – IRL), offrant à l'investisseur un bouclier contre l'inflation et la garantie de voir ses loyers réévalués dans le temps.

DES REVENUS SÉCURISÉS

La garantie du bail commercial

Le bail commercial conclu avec l'exploitant de la résidence offre la sécurité de percevoir ses loyers de façon contractuelle. Il s'opère une mutualisation de la gestion locative sur l'intégralité de la résidence. L'exploitant règle le loyer, que le logement soit libre ou occupé. L'absence de locataire ou les loyers impayés ne sont plus un souci pour le propriétaire.

DES REVENUS PAS OU PEU FISCALISÉS

La puissance de l'amortissement comptable

Le statut de loueur meublé permet d'annuler tout ou partie de l'imposition des loyers sur une longue période (15 à 25 ans selon les caractéristiques de l'investissement et l'utilisation ou non d'un emprunt bancaire), grâce à l'amortissement de l'immobilier et du mobilier, et à la déductibilité des charges.

UNE GESTION DÉLÉGUÉE

L'immobilier sans les contraintes

Le bail commercial, conclu pour une durée de 9 ans à 12 ans, confie à l'exploitant la gestion de la résidence et donc indirectement du logement. L'exploitant est ainsi responsable du remplissage de la résidence, de la prise en charge des frais de fonctionnement et de tout ou partie des frais d'entretien.

UN RENDEMENT ATTRACTIF ET PÉRENNE

Le meilleur compromis performance/sécurité

Reposant sur une activité maîtrisée par l'exploitant et un remplissage optimisé, les rendements perçus (nets de charges, de gestion et d'impôts) sont généralement supérieurs à ceux proposés en immobilier traditionnel. Ce placement est adapté aux investisseurs recherchant des revenus stables, indexés et pérennes, avec un traitement fiscal optimisé. Les produits boursiers sont quant à eux potentiellement plus performants, mais aussi plus volatiles.



CHOISIR LE MARCHÉ SECONDAIRE POUR UN INVESTISSEMENT LMNP EN RÉSIDENCES DE SERVICES GÉRÉES



Un marché organisé et performant

Le marché de la revente des biens LMNP en résidences de services gérées était estimé en 2022 entre **2500 et 3000 transactions**, au sein d'un parc qui compte près de 300000 logements. Il affiche une progression constante depuis 15 ans, en corrélation avec l'accroissement des constructions neuves.

Auparavant marché de niche, il est désormais largement reconnu et proposé par les experts en gestion de patrimoine.

Ce marché permet aux propriétaires souhaitant revendre de trouver une liquidité au juste prix. Il offre aux investisseurs des atouts spécifiques et recherchés.





Des emplacements qualitatifs,

dans des zones en tension immobilière.



Des résidences déjà en exploitation,

à la rentabilité pérenne avérée.



Des gestionnaires exploitants solides et expérimentés.



Des prix d'acquisition inférieurs à ceux du neuf,

à emplacement équivalent.



Un investissement accessible, à partir de 50 000 € HT.



Un rendement locatif moyen de 4,30% HT/HT*.



Des baux longs ou renouvelés dans la maiorité des cas.



Des loyers perçus immédiatement, dès la signature de l'acte



La possibilité de revendre à tout moment, sur un marché secondaire organisé.

Ce qu'il faut retenir



J'ACHÈTE

 Un actif immobilier répondant à des besoins sociétaux (logement étudiant, sénior etc.)

MON BIEN EST GÉRÉ PAR UN EXPLOITANT

- Je suis déchargé des contraintes de gestion locative.
- Le bail commercial me garantit le paiement régulier du loyer, même en cas de vacance locative.

JE PERÇOIS DES REVENUS LOCATIFS

- Ces revenus sont constants, indexés et sécurisés.
- Je bénéficie d'un rendement supérieur à ceux des actifs sans risque (livrets, fond euros des assurancesvie.)

JE DÉFISCALISE

 Le statut fiscal LMNP me permet de profiter d'une fiscalité allégée sur les revenus générés.

LA MISSION DE REVENU PIERRE





Référencer des biens grâce à des critères exigeants, pour un investissement serein et pérenne

Un emplacement adapté

Nous retenons des résidences dont l'emplacement est en adéquation avec le besoin locatif cible.

Une exploitation rentable

Nous examinons les comptes d'exploitation pour nous assurer que la résidence présente un bilan positif et pérenne dans le temps

Des normes respectées

Nous vérifions que la résidence respecte les normes en vigueur ou possède un plan de travaux établi et qu'elle a fait l'objet d'un entretien régulier par l'exploitant.

Une taille critique

Nous évitons les résidences de petite taille, jugées moins rentables pour les exploitants et plus risquées.

Un bail sécurisé

Nous analysons ses clauses essentielles et recherchons les baux longs pour assurer la pérennité de l'investissement, puis nous accompagnons dans les renégociations.

Un exploitant solide

Nous nous assurons de l'expérience, de la solidité financière et du savoir-faire des exploitants.

Zoom sur -



L'OFFRE DE REVENTE LMNP DE REVENU PIERRE

ON Décide

Résidences étudiantes

20%

Résidences séniors Résidences EHPAD

Résidences d'affaires / tourisme

+ de 20 EXPLOITANTS RÉFÉRENCÉS

- Artémisia
- Cardinal Campus
- Clariane
- Cogedim Club
- Colisée
- Domidep
- Domitys
- DomusVi
- Espace & Vie
- Le Noble Age

- Les Belles Années
- Les Jardins d'Arcadie
- Logifac
- Mama Shelter
- Néméa
- Pierreval
- Privilège LP
- PrivilodgesStudélites
- UXCO



Opérateur indépendant, spécialiste du marché secondaire des résidences de services gérées depuis 2007

UNE SÉLECTION QUALITATIVE

Les biens LMNP référencés et distribués par Revenu Pierre font l'objet d'une sélection rigoureuse. Afin de maintenir un haut niveau d'exigence, seuls 1/3 des biens qui sont proposés à la revente sont retenus par nos équipes.

UNE DISTRIBUTION B2B SÉCURISÉE



Des partenaires 100% indépendants, professionnels de la gestion du patrimoine, qui privilégient la qualité du conseil donné et l'adéquation au besoin du client.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR LE LONG TERME



Revenu Pierre reste présent auprès de ses clients et partenaires dans la durée, en participant aux assemblées générales de copropriété, en (re)visitant les biens, en assistant au renouvellement des baux ou en proposant un service d'expertise comptable.

UNE EXPERTISE RECONNUE



Régulièrement primé par la presse spécialisée, Revenu Pierre intervient, à leur demande, devant les comités immobiliers de plusieurs institutionnels en tant qu'expert du domaine. Sans lien capitalistique avec tout groupe financier, son indépendance vis-à-vis des promoteurs, des exploitants et des distributeurs, lui confère une vraie légitimité dans son référencement.

15 ans d'expertise

20

collaborateurs répartis sur le territoire





8 000 lots

revendus depuis 2007

80 M€

de volume d'affaires par an

Gestion de Fortune

1er prix - Meilleur fournisseur des CGP pour les reventes immobilières

Pyramides de la gestion de patrimoine

2º société préférée des CGP pour l'immobilier locatif résidences gérées - marché secondaire

www.revenupierre.com





LE REVENU PIERRE

10, rue Beffroy - 92200 Neuilly-sur-Seine